

9 SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS ET ESTIMÉ DES IMPACTS BUDGÉTAIRES

Le présent chapitre a comme objectif de présenter l'ensemble des recommandations qui ont été formulées précédemment. Il s'agit donc d'une synthèse organisée essentiellement sous forme de tableau qui énumère toutes les recommandations par chapitre. De plus, on y retrouve certaines données financières estimées pour chacune des recommandations :

- la colonne « Revenus » contient des informations sur l'impact possible de la recommandation au chapitre des revenus de l'arrondissement CDN—NDG générés par la DCSLDS, en positif ou en négatif;
- les dépenses générées par chacune des recommandations sont détaillées en trois catégories :
 - l'impact sur le budget de fonctionnement de la DCSLDS, incluant les coûts de gestion et d'opération des immeubles, a été estimé. Il est important de souligner que les montants négatifs sont en fait des économies sur le budget de fonctionnement alors que les montants positifs représentent des dépenses supplémentaires pour la DCSLDS;
 - l'impact sur le programme triennal d'immobilisation de l'arrondissement CDN—NDG ou les surplus d'opération a également été estimé pour chacune des recommandations. Il s'agit d'une projection de la part du financement que l'arrondissement CDN—NDG devra engager pour la réalisation des recommandations concernées;

- la colonne « Autres » présente l'estimé de la part de financement des recommandations concernées qui pourrait provenir d'autres sources, principalement de différents programmes de subvention mis en place soit par la Ville ou par l'un ou l'autre des ministères des gouvernements du Québec et du Canada;

- dans la colonne « Économies sur investissements nécessaires identifiées » nous avons, en fait, présenté les montants qui, à l'heure actuelle, devraient être investis pour atteindre une mise aux normes de base des installations dont il est question dans la recommandation.

À titre d'exemple, si l'on réfère à la recommandation 1-3 qui vise la transformation du chalet du parc Nelson-Mandela en pavillon communautaire, les données financières présentées au tableau nous indique :

- que l'arrondissement CDN—NDG perdra un revenu de 17 350 \$ annuellement (ce qui correspond au loyer payé à l'arrondissement CDN—NDG par l'organisme qui utilise les espaces au 6999, chemin de la Côte-des-Neiges);
- qu'une économie de 138 008 \$ est envisagée au budget de fonctionnement de la DCSLDS (ce montant correspond au loyer actuellement payé par l'arrondissement CDN—NDG pour les espaces situés au 6999, chemin de la Côte-des-Neiges);

- que le coût de réalisation de ce projet est estimé à 1,4 M\$ dont le financement serait partagé à part égale entre l'arrondissement CDN—NDG et d'autres sources de financement, soit 700 000 \$ chacun; et
- que l'investissement actuel nécessaire pour une mise aux normes minimale du chalet serait d'environ 300 000 \$. La somme de 300 000 \$ en question correspond essentiellement à des travaux nécessaires pour le maintien de l'édifice, tel qu'il existe présentement, sans aucune amélioration en termes d'espace ou de fonctionnalité (par exemple, refaire la toiture, rénover la plomberie, rafraîchir les murs et planchers, etc.). Ainsi, si l'on tient compte des 300 000 \$ que l'arrondissement CDN—NDG devrait minimalement investir dans cet édifice, le coût net de la recommandation 1-3 est en fait de 1,4 M\$ moins 300 000 \$, donc de 1,1 M\$. Rappelons également dans cet exemple, qu'en termes de budget de fonctionnement, l'arrondissement CDN—NDG perdrait un revenu d'un peu plus de 17 000 \$, mais économiserait toutefois en termes de dépenses un montant de 138 000 \$, pour une économie annuelle nette d'environ 120 000 \$. Sous cet angle, l'investissement de 1,1 M\$ pour la concrétisation de cette réalisation serait compensé sur une période de 10 années étant donné les économies annuelles récurrentes qui seraient générées.

Enfin, une colonne « CA » (signifiant conseil d'arrondissement) apparaît également après le libellé des recommandations. Tel que mentionné au tout début du Plan directeur, à la section « Démarches », plusieurs recommandations qui sont formulées devront faire l'objet d'un exercice de planification beaucoup plus détaillé qui

impliquera notamment les organismes partenaires de l'arrondissement CDN—NDG, certaines institutions, le milieu des affaires ainsi que les citoyens intéressés. La majorité de ces recommandations devront faire l'objet d'une approbation finale par le conseil d'arrondissement et même, dans certains cas, d'autres instances décisionnelles, dans la mesure où des programmes de financement seraient en cause. Ainsi les recommandations qui devront faire l'objet d'un tel processus sont identifiées dans cette colonne. Il est ici important de noter que dans le cas des parcs et des terrains sportifs, l'ensemble des recommandations seront regroupées pour chacun des parcs et pour chacun des types de sports et seront présentées dans un projet global d'aménagement de chacun des parcs. Ces projets seront évidemment élaborés en concertation avec les organismes concernés et la population riveraine des parcs en question avant d'être déposés pour approbation au conseil d'arrondissement. L'ensemble des recommandations contenues dans ces deux chapitres devra donc, sous une autre forme, être soumis à nouveau au conseil d'arrondissement pour leur réalisation.

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS



SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS ET

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS PAR CHAPITRE

ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES

No.	LES CHAPITRES	CA	Revenus	Dépenses	
				Fonctionnement (comprenant fonds imm.)	PTI (et surplus)
LES CENTRES					
1-1	Évaluer, en collaboration avec les partenaires visés, la possibilité de déplacer et de réunir les activités du Club de gymnastique Flexart, du Club de judo Shidokan et du Club d’escrime Mont-Royal en un seul lieu. Cette installation aurait une portée métropolitaine et offrirait de meilleures possibilités de développement, notamment un programme sport-étude.	X			À déterminer Importants (de 250 000 \$ à 1 000 000 \$)
1-2	Planifier la vente de l’édifice abritant le Club de gymnastique Flexart et réinvestir les recettes dans d’autres projets servant à consolider et à développer la desserte en sport et loisir.	X	À déterminer Importants (de 250 000 \$ à 500 000 \$) Ponctuel	(44 088 \$)	
1-3	Transformer le chalet du parc Nelson-Mandela en pavillon communautaire pour permettre d’y tenir des activités sportives, récréatives et communautaires et mettre fin à la participation de l’arrondissement CDN-NDG au paiement du bail pour les locaux du 6999, chemin de la Côte-des-Neiges.	X	(17 350 \$)	(138 008 \$)	700 000 \$
1-4	Concevoir un projet de centre communautaire dans le secteur du métro Plamondon adjacent au parc Nelson-Mandela.	X	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$)	2 700 000 \$
1-5	Réaménager l’aire d’accueil du 6767, chemin de la Côte-des-Neiges pour la rendre plus chaleureuse, notamment en évaluant la possibilité d’y exploiter un café.	X	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents		À déterminer Moyens (de 100 000 \$ à 250 000 \$) Annuels et récurrents
1-6	Agrandir les locaux de la cafétéria communautaire MultiCaf au Centre Appleton et déposer une demande de participation financière au gouvernement du Québec à cet égard.	X	6 000 \$	15 000 \$	75 000 \$
1-7	Aménager ou rénover les aires de service du Pavillon de Kent en prévoyant notamment un comptoir de vente de produits alimentaires, une agora extérieure, une terrasse et des toilettes extérieures sécuritaires.	X	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	275 000 \$

- CULTURE, SPORTS, LOISIRS

ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES

ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES			
	Dépenses Autres Sources	Économies sur investissements nécessaires identifiés	Commentaires
	À déterminer Importants (de 250 000 \$ à 1 000 000 \$)		Puisqu'il s'agit d'activités à portée régionale et au-delà, la ville-centre, les fédérations concernées et le gouvernement du Québec devront être interpellés à travers différents programmes de financement. De plus, si les installations d'une école sont visées, la Commission scolaire concernée devra également être mise à contribution
		(1 400 000 \$)	L'appropriation des revenus nets de la vente par l'arrondissement devront être négociés avec la ville-centre. La vente net pourrait même rapporter plus de 500 000 \$ Une somme de 1,4 M \$ serait nécessaire pour la rénovation et la mise aux normes minimales de l'édifice.
	700 000 \$	(300 000 \$)	Le projet est actuellement inscrit au Programme de soutien aux installations sportives et récréatives du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (MELS) pour une demande de 700 000 \$. L'arrondissement est toujours en attente d'une réponse.
			Possibilité de revenus supplémentaires par la location d'espaces, notamment le café.
	75 000 \$		Le projet est en cours de négociation entre l'arrondissement, la Direction des immeubles centrale et le propriétaire de l'immeuble où se situe MultiCaf. L'arrondissement devra fournir 75 000 \$ pour différents travaux et accroître son fonds d'immobilisation de 15 000 \$/an pour couvrir l'augmentation du bail. MultiCaf devra assumer un loyer symbolique de 6 000 \$/an payable à l'arrondissement (revenus) et assumer l'entretien ménager de ses espaces (escomptes sur le loyer payé par l'arrondissement).
	275 000 \$	(200 000 \$)	

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS PAR CHAPITRE			ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES		
No.	LES CHAPITRES	CA	Revenus	Dépenses	
				Fonctionnement (comprenant fonds imm.)	PTI (et surplus)
1-8	Officialiser la vocation sportive du Centre Trenholme en y aménageant une aire d'accueil, des bureaux et des salles de réunion pour soutenir la création d'un pôle de soccer dans le parc.			À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	500 000 \$
1-9	Maintenir le Centre communautaire Notre-Dame-de-Grâce dans l'offre de service de l'arrondissement CDN-NDG tout en misant sur les éléments suivants :			1 000 000 \$	3 000 000 \$
	actualiser le rapport sur l'état du bâtiment afin de déterminer la nature et la valeur des travaux nécessaires pour y associer une offre de service actualisée;		Compris ci-dessus		
	réserver , à partir des surplus ou du programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement CDN-NDG, une somme correspondant à la quote-part éventuelle de ce dernier pour la réalisation des travaux de mise aux normes du Centre communautaire Notre-Dame-de-Grâce tout en effectuant des représentations auprès des divers ordres de gouvernement pour contribution financière aux travaux;	X			
	élaborer , en tenant compte des besoins de la population de NDG, les paramètres d'utilisation et de gestion de cette installation en vue de prévoir les travaux de rénovation qui permettront d'augmenter son taux d'utilisation, le tout en collaboration avec les citoyens du secteur environnant au centre communautaire, les organismes et institutions directement concernés ainsi que les comités d'arrondissement sur l'optimisation des espaces sportifs intérieurs et des espaces communautaires et de développement social, créés conformément au présent Plan directeur;				
	assurer les activités actuelles du Centre communautaire Notre-Dame-de-Grâce et maintenir le budget de fonctionnement qui y est consenti jusqu'à ce que les travaux de mise aux normes du bâtiment puissent être réalisés, à moins que la détérioration de celui-ci n'entraîne soit un danger pour la santé et la sécurité des usagers ou des employés, soit une impossibilité d'exploiter le centre sans un investissement majeur de l'arrondissement CDN-NDG qu'il est momentanément dans l'impossibilité de réaliser.				
1-10	Réaménager et mettre aux normes le centre communautaire Le Manoir afin d'améliorer sa fonctionnalité et d'optimiser son utilisation.	X	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	4 500 000 \$
1-11	Transformer le chalet du parc Loyola en Pavillon communautaire pour y transférer les activités du Centre Loyola.	X		À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	750 000 \$

ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES			
	Dépenses Autres Sources	Économies sur investissements nécessaires identifiés	Commentaires
		(250 000 \$)	
	7 000 000 \$	(10 000 000 \$)	L'investissement est substantiel étant donné l'état du bâtiment. L'arrondissement doit avoir la contribution financière des autres ordres de gouvernement pour maintenir le centre dans l'offre de service.
		(2 000 000 \$)	
	750 000 \$	(650 000 \$)	Le projet est actuellement inscrit au Programme de soutien aux installations sportives et récréatives du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (MELS) pour une demande de 750 000 \$. L'arrondissement est toujours en attente d'une réponse.



SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS PAR CHAPITRE			ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES		
No.	LES CHAPITRES	CA	Revenus	Dépenses	
				Fonctionnement (comprenant fonds imm.)	PTI (et surplus)
1-12	Mener une consultation publique pour déterminer la vocation de la bibliothèque Benny qui sera fermée dès l'inauguration du Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce en 2012.				
1-13	Concevoir , en prévision de la fin du bail du Centre Walkley, un projet de renouvellement urbain intégré dans le secteur de Walkley, de manière à le doter d'un centre communautaire de loisir pour toutes les clientèles comprenant un aménagement extérieur (espace vert) pour intervenir dans différentes situations problématiques de ce secteur défavorisé. Des organismes de développement social devraient être réinstallés dans ce centre.	X		(217 990 \$)	À déterminer Majeurs (>1 000 000 \$)
1-14	Concevoir , en prévision de la fin du bail du Centre Westhaven, un projet de renouvellement urbain intégré dans le secteur de Westhaven, de manière à le doter d'un centre communautaire de loisir pour toutes les clientèles, comprenant un aménagement extérieur (espace vert) pour intervenir dans différentes situations problématiques de ce secteur isolé.	X		(157 187 \$)	À déterminer Majeurs (>1 000 000 \$)
1-15	Former un comité d'optimisation de l'utilisation des espaces sportifs intérieurs pour notamment renégocier les diverses ententes d'échanges de services avec les commissions scolaires, autres partenaires ou institutions privées.			(80 000 \$)	
1-16	Former , avec chacun des ordres de gouvernement, un comité d'optimisation de l'utilisation des espaces communautaires et de développement social (collectifs et dédiés) pour notamment déterminer les besoins et planifier les ressources nécessaires.				
1-17	Tenir des discussions avec la Direction des immeubles afin de mettre en place un mécanisme de planification et de suivi pour s'assurer que celle-ci investit annuellement les sommes nécessaires à l'entretien préventif des immeubles de manière à enrayer la dégradation des installations.				
1-18	Créer , en collaboration avec les établissements d'enseignement et dans une perspective d'économie sociale, un OBNL pilote dont le mandat consisterait à gérer les nouvelles installations sur le territoire de l'arrondissement CDN-NDG, à fournir l'équipement pour la tenue d'événements publics et à planifier l'implantation et l'exploitation de comptoirs de vente d'aliments dans les édifices municipaux.	X	À déterminer Moyens (de 50 000 \$ à 250 000 \$) Annuels et récurrents	À déterminer Importants (de 250 000 \$ à 500 000 \$) Annuels et récurrents	
LES ARÉNAS					
2-1	Établir des ententes d'échange de services avec les arénas privés du territoire.	X	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS PAR CHAPITRE			ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES		
No.	LES CHAPITRES	CA	Revenus	Dépenses	
				Fonctionnement (comprenant fonds imm.)	PTI (et surplus)
2-2	Réviser la tarification de location pendant le jour en semaine.	X	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents		
2-3	S'assurer de profiter, en priorité, des programmes de financement qui seront mis en œuvre par la Ville ou les différents niveaux de gouvernement pour réaliser ces travaux et inscrire ces projets au Programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement CDN—NDG.	X			2 200 000 \$
2-4	Aménager des locaux pour offrir et améliorer les services connexes aux usagers (restaurant, salle VIP, etc.).	X	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	
2-5	Exploiter les occasions de recettes publicitaires.	X	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	
2-6	Planifier l'aménagement d'une glace extérieure sur le terrain attenant à chacun des deux arénas municipaux.	X	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	250 000 \$	1 000 000 \$
2-7	Planifier l'aménagement de deux sentiers de patinage, l'un dans le quartier CDN et l'autre dans le quartier NDG.	X		À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	
2-8	Développer des services aux usagers (ex. location de patins, vente de boissons chaudes, vente de sapins de Noël, zone Après-patin, etc.) pour certaines patinoires extérieures.				

LES INSTALLATIONS AQUATIQUES

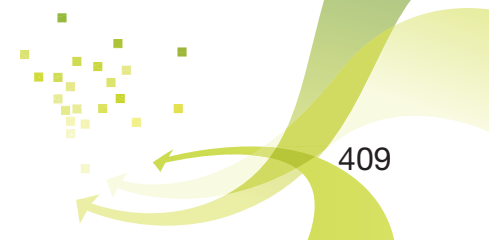
3-1	Maintenir la piscine Notre-Dame-de-Grâce dans l'offre de service de l'arrondissement CDN—NDG tout en misant sur les éléments suivants :			Voir la recommandation 1-9	
	actualiser le rapport sur l'état du bâtiment, y compris la piscine, afin de déterminer la nature et la valeur des travaux nécessaires pour y associer une offre de service actualisée;				
	réserver, à partir des surplus ou du programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement CDN—NDG, une somme correspondant à la quote-part éventuelle de ce dernier pour la réalisation des travaux de mise aux normes de la piscine Notre-Dame-de-Grâce, tout en effectuant des représentations auprès des différents ordres de gouvernement afin d'obtenir leur contribution financière;				

ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES			
	Dépenses Autres Sources	Économies sur investissements nécessaires identifiés	Commentaires
			À intégrer à une révision globale du règlement sur les tarifs de l'arrondissement pour l'ensemble des activités de la DCSLDS.
	8 800 000 \$	(1 100 000 \$)	Le financement est actuellement prévu dans un programme établi par la Ville de Montréal pour l'ensemble des arénas relevant de son autorité sur son territoire. L'arrondissement devra contribuer à raison de 20 % des travaux admissibles dans chacun de ses arénas.
	1 000 000 \$		
			La Direction des travaux publics devra obtenir le financement pour l'aménagement et l'entretien de tels sentiers.
			Idem à la recommandation 1-9



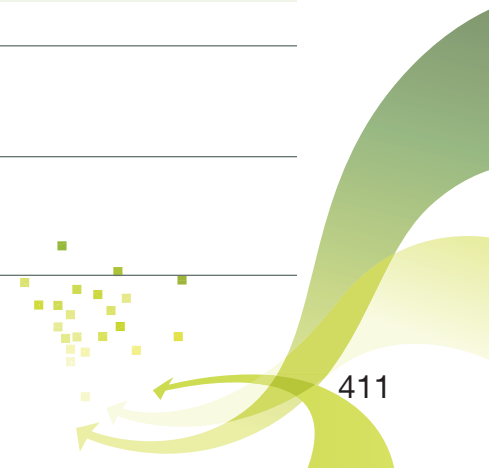
SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS PAR CHAPITRE			ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES		
No.	LES CHAPITRES	CA	Revenus	Dépenses	
				Fonctionnement (comprenant fonds imm.)	PTI (et surplus)
	définir, en tenant compte des besoins de la population de NDG, les paramètres d'utilisation et de gestion de cette installation en vue de prévoir les travaux de rénovation qui permettront d'accroître son taux d'utilisation, le tout en collaboration avec les citoyens du secteur environnant au centre communautaire, les organismes et les établissements directement concernés, ainsi que les comités d'arrondissement, sur l'optimisation des espaces sportifs intérieurs et des espaces communautaires et de développement social, créés conformément au présent Plan directeur (chapitre 1 – Les centres); assurer les activités en cours à la piscine Notre-Dame-de-Grâce et maintenir le budget de fonctionnement qui y est consenti jusqu'à ce que les travaux de mise aux normes puissent être réalisés, à moins que la détérioration de celle-ci n'entraîne un danger pour la santé et la sécurité des usagers ou des employés ou une impossibilité d'exploiter la piscine à moins que l'arrondissement CDN—NDG procède à un investissement majeur qu'il est momentanément dans l'impossibilité de réaliser.				
3-2	Assurer la complémentarité dans l'offre de service aquatique de l'arrondissement CDN-NDG en tenant compte de la piscine du Centre sportif de Notre-Dame-de-Grâce, du Centre communautaire Notre-Dame-de-Grâce, du Centre sportif Côte-des-Neiges et d'autres piscines privées intérieures;				
3-3	Établir des ententes d'échange de services avec les établissements privés.	X	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	
3-4	Améliorer les jeux et éléments ludoéducatifs à la piscine du Centre sportif Côte-des-Neiges;				75 000 \$
3-5	Maintenir la présence d'une piscine extérieure par quartier, soit une dans CDN et une autre dans NDG;			25 000 \$	
3-6	Transformer en pataugeoires avec filtration les pataugeoires de type empli-vide des parcs Trenholme, Georges-St-Pierre, MacDonald et Jean-Brillant et rénover les pavillons des baigneurs en conformité avec les normes québécoises.	X		À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	3 500 000 \$
3-7	Transformer en jeux d'eau les pataugeoires de type empli-vide des parcs Van Horne, de la Savane et Loyola.	X			500 000 \$
3-8	Fermer la pataugeoire du parc Rosemary-Brown et la remplacer par l'aménagement d'un jeu d'eau au parc Nelson-Mandela.	X			350 000 \$

ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES			
	Dépenses Autres Sources	Économies sur investissements nécessaires identifiés	Commentaires
	1 500 000 \$	(5 000 000 \$)	Cette recommandation devra faire l'objet de consultations auprès des citoyens et des groupes concernés et sera intégrée au projet d'aménagement global de chacun des parcs en question.
	500 000 \$	(3 750 000 \$)	
		(1 250 000 \$)	



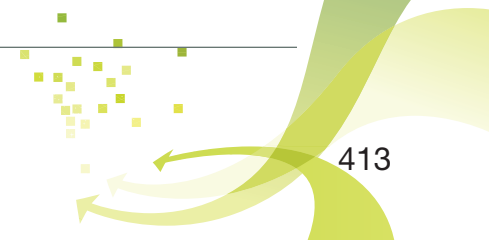
SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS PAR CHAPITRE			ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES		
No.	LES CHAPITRES	CA	Revenus	Dépenses	
				Fonctionnement (comprenant fonds imm.)	PTI (et surplus)
LES PARCS			Les propositions pour chacun des parcs seront soumises,		
4-1	RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES Saisir l’opportunité de faire contribuer les promoteurs à l’implantation de nouveaux espaces verts ou parcs, ou à la mise à niveau des espaces existants à proximité des nouveaux immeubles lors de l’analyse des projets immobiliers d’envergure.				
4-2	Installer des bacs de recyclage dans l’ensemble des parcs de l’arrondissement CDN-NDG (particulièrement à proximité des terrains sportifs).			À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	
4-3	Former, en collaboration avec des partenaires, une équipe mobile d’animation dans différents parcs de l’arrondissement CDN-NDG.			À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	
4-4	Aménager, dans des parcs ciblés, des installations sanitaires accessibles en tout temps durant les heures d’ouverture.			À déterminer Moyens (de 50 000 \$ à 250 000 \$) Annuels et récurrents	
4-5	Installer les équipements nécessaires permettant à l’arrondissement CDN-NDG de reprendre le contrôle local de l’éclairage dans des parcs ciblés.				50 000 \$
4-6	Installer, dans certains parcs, des panneaux électriques adéquats afin de permettre l’utilisation d’appareils sonores et de tout autre équipement électrique lors d’événements publics.				175 000 \$
	Darlington				
4-7	Évaluer la possibilité d’aménager une pergola et des tables de pique-nique permanentes.				75 000 \$
	Jean-Brillant				
4-8	Réaliser une consultation publique pour l’aménagement d’équipements culturels pour ce parc.				
4-9	Rénover et réaménager le chalet en y prévoyant des équipements culturels et un comptoir alimentaire en plus d’y effectuer, en concordance avec les recommandations du chapitre 3 sur les installations aquatiques, les mises aux normes nécessaires.		À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	Comprises dans la recommandation 3-6
4-10	Analyser la possibilité d’implanter une aire d’activités pour les aînés et revoir, en concordance avec les recommandations du chapitre 6 sur les terrains sportifs, la vocation des terrains sportifs existants.				40 000 \$

ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES			
	Dépenses Autres Sources	Économies sur investissements nécessaires identifiés	Commentaires
dans le cadre d'un projet global d'aménagement, à une consultation des riverains et le résultat final sera soumis à l'approbation du CA.			
	Voir ci-après les différentes recommandations relatives aux bâtiments annexes pour chacun des parcs.		
		(50 000 \$)	
		(175 000 \$)	
	40 000 \$		



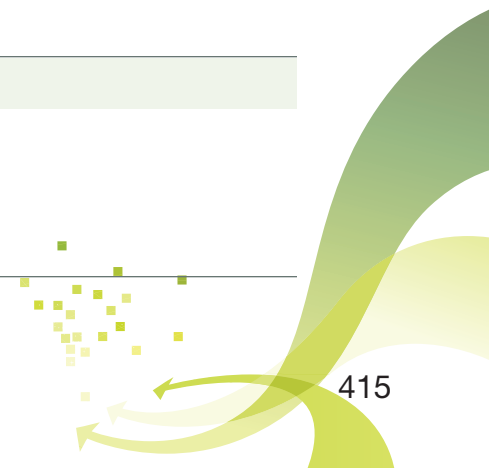
SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS PAR CHAPITRE			ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES		
No.	LES CHAPITRES	CA	Revenus	Dépenses	
				Fonctionnement (comprenant fonds imm.)	PTI (et surplus)
	de Kent				
4-11	Améliorer la cohésion entre les différents plateaux sportifs et installations.				50 000 \$
4-12	Créer des zones ombragées, principalement près du chalet de la pataugeoire.			À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	25 000 \$
4-13	Aménager une place publique avec tables de jeux, agora, terrasse et comptoir alimentaire.				50 000 \$
4-14	Évaluer la possibilité d'aménager un terrain de volleyball.			À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	20 000 \$
4-15	Aménager une aire de conditionnement physique extérieure.				50 000 \$
	Maurice-Cullen				
4-16	Rénover ou reconstruire le chalet, selon l'avis des experts concernés, et prévoir y aménager des espaces permettant la tenue de réunions communautaires.		À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	400 000 \$
	MacDonald				
4-17	Réaménager le chalet en fonction des besoins du club de vacances, y aménager un comptoir alimentaire en plus d'y effectuer, en concordance avec les recommandations des chapitres 3 sur les installations aquatiques et 6 sur les terrains sportifs, les mises aux normes nécessaires.		À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	comprises dans la
	Mackenzie-King				
4-18	Aménager deux aires de barbecue, soit une dédiée aux événements publics et une autre dédiée à l'utilisation générale du parc.				60 000 \$
4-19	Revoir l'aménagement du terrain de volleyball pour le rendre utilisable.				12 500 \$
4-20	Maintenir et entretenir le boisé.				
4-21	Évaluer la prise en charge du boisé par un organisme.			À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	

ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES			
	Dépenses Autres Sources	Économies sur investissements nécessaires identifiés	Commentaires
	50 000 \$	(100 000 \$)	
	50 000 \$	(100 000 \$)	
	20 000 \$		
	50 000 \$		
		(400 000 \$)	
	recommandation 3-6		
	60 000 \$	(75 000 \$)	
	12 500 \$		



SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS PAR CHAPITRE			ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES		
No.	LES CHAPITRES	CA	Revenus	Dépenses	
				Fonctionnement (comprenant fonds imm.)	PTI (et surplus)
4-22	Rénover le chalet et y aménager un comptoir alimentaire.		À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	750 000 \$
4-23	Aménager, en collaboration avec le Centre Seagle, une scène mobile pour la tenue d'événements culturels, et ce, en assurant une cohésion avec les terrains sportifs existants.			À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	75 000 \$
Nelson-Mandela					
4-24	Améliorer l'éclairage général du parc, plus particulièrement du côté de la rue Victoria.				100 000 \$
4-25	Évaluer, en concordance avec le chapitre 6 sur les terrains sportifs, la possibilité de retirer des portions de clôture afin d'augmenter l'accessibilité et de faciliter la tenue d'événements publics en respectant les normes du Service de prévention des incendies de Montréal.				10 000 \$
de la Savane					
4-26	Améliorer l'accessibilité générale à ce parc en conformité au plan de développement en cours pour ce quartier.		Sera déterminé et comptabilisé dans le cadre du plan de développement du quartier Namur - Jean-Talon		
4-27	Aménager, en tenant compte des nouveaux développements domiciliaires, une aire de pique-nique, un espace pour la cuisson d'aliments, des équipements pour la gestion des déchets et un terrain multisports.				30 000 \$
Van Horne					
4-28	Aménager, en concordance avec le chapitre 6 sur les terrains sportifs, des équipements permanents (par exemple, scène, panneau électrique) pour la tenue d'événements publics.			À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	100 000 \$
4-29	Rénover le bâtiment annexe et prévoir y aménager des espaces pour la tenue d'activités communautaires.		À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	400 000 \$
Benny					
4-30	Planifier, en collaboration avec des organismes partenaires du secteur, une programmation cohérente d'activités en tenant compte des centres sportif et culturel de Notre-Dame-de-Grâce.				

ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES			
	Dépenses Autres Sources	Économies sur investissements nécessaires identifiés	Commentaires
		(350 000 \$)	
	75 000 \$		
		(100 000 \$)	
	30 000 \$		
		(300 000 \$)	



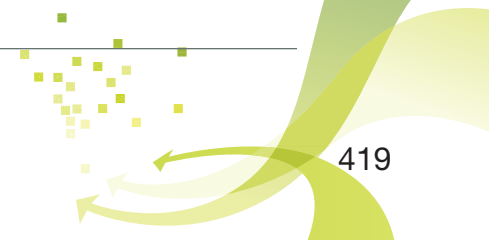
SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS PAR CHAPITRE			ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES		
No.	LES CHAPITRES	CA	Revenus	Dépenses	
				Fonctionnement (comprenant fonds imm.)	PTI (et surplus)
Coffee					
4-31	Transformer la vocation du parc pour en faire une aire de détente qui serait plus appropriée, pour des questions de sécurité, aux besoins des résidents.				75 000 \$
4-32	Rénover le chalet et prévoir y aménager des espaces pour la tenue d’activités communautaires.		À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	400 000 \$
de la Confédération					
4-33	Améliorer la cohésion entre les différents plateaux sportifs afin de minimiser la séparation physique créée par la rue Fielding.				À déterminer Moyens (de 100 000 \$ à 250 000 \$) Annuels et récurrents
4-34	Évaluer la possibilité d’aménager un terrain de volley-ball et de basketball.			À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	20 000 \$
4-35	Aménager une aire de conditionnement physique extérieure.				50 000 \$
Georges-Saint-Pierre					
4-36	Développer, en fonction des changements dans ce secteur, une vision globale du parc et évaluer les différentes options de réaménagement.				
4-37	Rénover le chalet en concordance avec le chapitre 3 sur les installations aquatiques et y aménager un comptoir alimentaire.		À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	Comprises dans la recommandation 3-6
4-38	Évaluer la possibilité d’aménager un terrain de volley-ball et de basketball.			À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	20 000 \$
Gilbert-Layton					
4-39	Prendre en considération la présence d’ainés dans les futurs aménagements, ou lors de l’acquisition d’équipements, et y implanter une aire d’activités pour cette clientèle.				40 000 \$

ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES			
	Dépenses Autres Sources	Économies sur investissements nécessaires identifiés	Commentaires
		(300 000 \$)	
	20 000 \$		
	50 000 \$		
	20 000 \$		
	40 000 \$		



SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS PAR CHAPITRE			ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES		
No.	LES CHAPITRES	CA	Revenus	Dépenses	
				Fonctionnement (comprenant fonds imm.)	PTI (et surplus)
	Loyola				
4-40	Développer une vision globale du parc en fonction de l’aménagement d’un pôle sportif de baseball et d’un pavillon communautaire.		Comprises dans recommandations 1-11 et 6-8		
4-41	Évaluer la possibilité de déplacer l’espace éco-environnemental à un endroit plus approprié.				À déterminer Mineurs (< 100 000 \$) Annuels et récurrents
4-42	Évaluer la possibilité d’aménager un terrain de volleyball.			À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	20 000 \$
4-43	Aménager une aire de pique-nique.				30 000 \$
	Notre-Dame-de-Grâce				
4-44	Repenser la vocation du parc, en concordance avec le chapitre 6 sur les terrains sportifs, de manière à accueillir davantage d’événements publics et d’activités culturelles et prévoir un réaménagement approprié (par exemple, scène permanente, espace dédié à un marché saisonnier).			À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	150 000 \$
4-45	Revoir la vocation du chalet : envisager d’y aménager un comptoir alimentaire, une salle d’expositions et des locaux dédiés aux partenaires du milieu.		À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	800 000 \$
4-46	Conserver un espace réservé aux utilisateurs de la patinoire extérieure (vestiaires, toilettes, rangement).				
	Somerled				
4-47	Entreprendre la rénovation du chalet et prévoir y aménager des toilettes publiques extérieures pour les utilisateurs du parc et des terrains de tennis.		À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	400 000 \$
	Trenholme				
4-48	Développer, en concordance avec les chapitres 1 sur les centres, 3 sur les installations aquatiques et 6 sur les terrains sportifs, une vision globale du parc en fonction de l’aménagement d’un pôle sportif de soccer qui permettrait d’accueillir des clubs sportifs de haut niveau et des compétitions sportives (réaménager les douches, toilettes et vestiaires du centre).		Comprises dans recommandations 1-8, 3-6 et 6-4		

ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES			
	Dépenses Autres Sources	Économies sur investissements nécessaires identifiés	Commentaires
	20 000 \$		
	30 000 \$		
	75 000 \$		
	100 000 \$	(500 000 \$)	
		(300 000 \$)	



SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS PAR CHAPITRE			ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES		
No.	LES CHAPITRES	CA	Revenus	Dépenses	
				Fonctionnement (comprenant fonds imm.)	PTI (et surplus)
4-49	Rénover le chalet et prévoir y aménager des espaces pour des réunions communautaires et un comptoir alimentaire.		À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	comprises dans la recommandation 3-6
4-50	Améliorer l'éclairage dans la partie nord du parc.				100 000 \$
4-51	Aménager une aire de pique-nique.				30 000 \$
William-Bowie					
4-52	Entreprendre la rénovation du chalet et prévoir y aménager des espaces de réunion communautaire.		À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	400 000 \$
LES JARDINS					
5-1	Déterminer , en collaboration avec les partenaires concernés et les autres directions de l'arrondissement CDN-NDG, des endroits propices au jardinage urbain sur le territoire pour mieux servir les nouvelles clientèles et notamment analyser la possibilité de créer un nouveau jardin dans NDG.	X		À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	125 000 \$
5-2	Maintenir l'ensemble des jardins communautaires de l'arrondissement CDN-NDG et produire un plan d'intervention et d'entretien pour en assurer le bon état, en priorisant les jardins communautaires de la Savane et Notre-Dame-de-Grâce qui nécessitent une intervention à court terme.			À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	
5-3	Accorder la priorité aux résidents de l'arrondissement CDN-NDG pour l'accès aux ressources en jardinage urbain et subséquemment aux résidents des autres arrondissements de la Ville.	X			
5-4	Réévaluer le maintien de la cotisation de 10 \$ pour accéder aux jardins communautaires de l'arrondissement CDN-NDG afin d'en améliorer l'accessibilité et d'en simplifier la gestion.	X			
5-5	Réviser le mode de gestion des jardins communautaires de l'arrondissement CDN-NDG ainsi que l'ensemble des politiques et règles qui les régissent.				
5-6	Concerter les acteurs du domaine afin de rationaliser l'offre de service et permettre au plus grand nombre de citoyens d'accéder aux ressources disponibles en jardinage urbain.				
5-7	Instaurer une table d'échange en agriculture urbaine, où serait diffusée de l'information, des pratiques et des renseignements utiles à chacun des acteurs de ce domaine en plus de favoriser le réseautage avec les banques alimentaires et les tables en sécurité alimentaire afin de contribuer à ces banques à quelques reprises pendant la saison estivales, selon des échéanciers.				

[illegible]

Dépenses

Autres

Sources

Économies sur investissements nécessaires identifiés

Commentaires

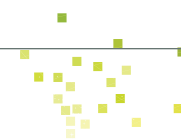
(100 000 \$)

30 000 \$

(300 000 \$)

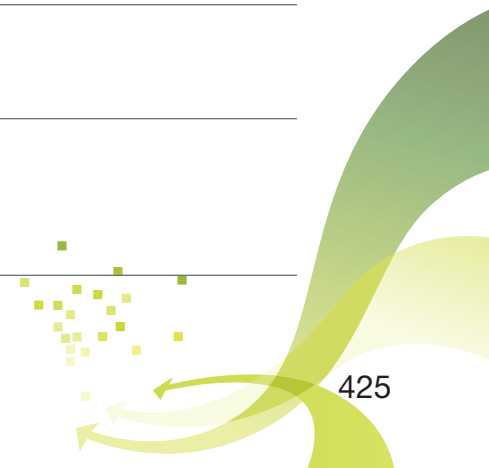
SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS PAR CHAPITRE			ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES		
No.	LES CHAPITRES	CA	Revenus	Dépenses	
				Fonctionnement (comprenant fonds imm.)	PTI (et surplus)
5-8	Élaborer , en collaboration avec les acteurs du domaine et les directions de l'arrondissement CDN-NDG, un projet d'implantation d'espaces de jardinage communautaire pour la culture des fleurs dans les parcs de l'arrondissement CDN-NDG.			À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	20 000 \$
5-9	Encourager le compostage dans les jardins communautaires de l'arrondissement CDN-NDG tout en élaborant des plans de formation et de communication à cet effet pour les usagers, en plus de fournir les outils nécessaires sur les lieux de jardinage			À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	
5-10	Analyser , en collaboration avec les acteurs du domaine et les autres directions de l'arrondissement CDN-NDG, les nouvelles avenues en matière d'agriculture urbaine.				
5-11	Établir , en collaboration avec les acteurs du domaine et les autres directions de l'arrondissement CDN-NDG, une politique d'agriculture urbaine qui s'inscrira dans le plan vert de l'arrondissement CDN-NDG.	X			
LES TERRAINS SPORTIFS			Les propositions pour chacun des types de terrain seront soumises, terrains sportifs seront consultés. Le résultat final sera soumis		
RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES					
6 a)	Mettre en œuvre , pour tous les terrains sportifs extérieurs de l'arrondissement, une procédure d'évaluation systématique par la Division des parcs et installations, la Division des parcs et actifs immobiliers et la Division sports, loisirs et développement social, au début de la saison (mois de mai), de même qu'un programme d'entretien régulier afin que les terrains soient maintenus à un niveau qui satisfasse les usagers.		La Direction des travaux publics devra obtenir les crédits nécessaires		
6 b)	Mettre en place , pour tous les terrains sportifs extérieurs de l'arrondissement, un programme d'entretien détaillé et octroyer un budget récurrent à la Division des parcs et installations de même qu'à la Division des parcs et des actifs immobiliers afin de maintenir ces actifs et leurs équipements à un niveau de qualité supérieur.			À déterminer Moyens (de 50 000 \$ à 250 000 \$) Annuels et récurrents	200 000 \$ Annuels et récurrents
Soccer					
6-1	Transformer les terrains de balle MacDonald, Trenholme et William-Bowie en plateaux de soccer drainés, irrigués, clôturés et éclairés, selon le cas.		À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	500 000 \$
6-2	Rechercher le financement pour ajouter deux surfaces de soccer synthétiques éclairées à 11 joueurs dans le quartier NDG : Georges-Saint-Pierre (remplacer la surface semi-synthétique par une surface synthétique), Trenholme (transformation du terrain de baseball). Ces terrains devraient idéalement pouvoir être divisibles en deux terrains minis (7 joueurs), au besoin.		À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents		2 000 000 \$

ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES			
	Dépenses Autres Sources	Économies sur investissements nécessaires identifiés	Commentaires
dans le cadre d'un projet global d'aménagement, à une consultation plus approfondie des partenaires concernés. De plus, des experts en aménagement de à l'approbation du CA.			
es à cet effet.			
			La Direction des travaux publics devra obtenir les crédits nécessaires à cet effet.
	500 000 \$		Sauf le terrain à Trenholme qui fait l'objet d'une recommandation plus spécifique (voir 6-2)
	2 000 000 \$		Le projet de Trenholme est actuellement inscrit au Programme de soutien aux installations sportives et récréatives du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (MELS) pour une demande de 1 000 000 \$. L'arrondissement est toujours en attente d'une réponse.



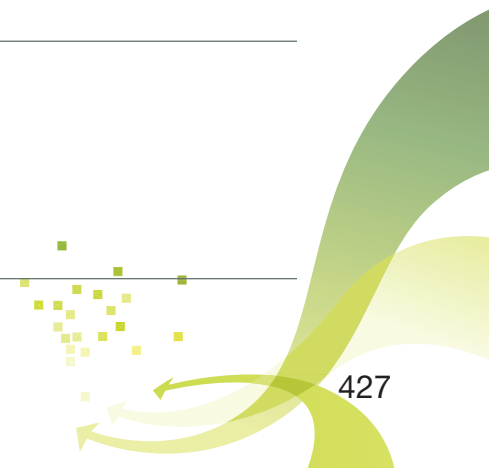
SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS PAR CHAPITRE			ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES		
No.	LES CHAPITRES	CA	Revenus	Dépenses	
				Fonctionnement (comprenant fonds imm.)	PTI (et surplus)
6-3	Rechercher un partenaire privé pour l'aménagement d'un terrain de soccer intérieur et évaluer la rentabilité d'un tel projet.			À déterminer Moyens (50 000 \$ à 250 000 \$) Annuels et récurrents	
6-4	Créer un pôle de soccer au parc Trenholme afin de regrouper les activités liées au soccer et concentrer la pratique organisée de ce sport pour ainsi maximiser les interventions du service des parcs (en termes d'entretien) et contrôler l'accès à certains terrains (ajout de clôtures) de façon à préserver les surfaces de jeu. L'ouverture des terrains serait assurée par la Division des parcs et installations et par les clubs sportifs reconnus par l'arrondissement CDN-NDG. Ce pôle devrait être aménagé de façon à pouvoir accueillir des tournois d'envergure.		Comprises dans recommandations 1-8, 3-6 et 4-48		
6-5	Voir recommandation générale 6b).				
6-6	Renégocier et reconduire les ententes existantes avec nos partenaires privés (Université Concordia et Collège Notre-Dame) afin d'augmenter le nombre d'heures d'utilisation des terrains de soccer et prévoir des fonds à cet effet.			À déterminer Moyens (de 50 000 \$ à 250 000 \$) Annuels et à terme déterminé	
6-6-1	Entreprendre des démarches dans le but de conclure de nouvelles ententes de partenariat avec certaines institutions scolaires (Lower Canada College, Collège Jean-de-Brébeuf et Collège Villa-Maria) afin d'utiliser leurs terrains de soccer et prévoir des fonds à cet effet.			À déterminer Moyens (de 50 000 \$ à 250 000 \$) Annuels et à terme déterminé	
6-6-2	Établir la vocation précise de certains terrains de soccer afin d'en maximiser l'utilisation et d'en assurer la qualité. Par exemple : terrains de pratique libre, terrains réservés pour l'entraînement de certaines catégories ou équipes, terrains d'utilisation courante et terrains réservés à des matchs d'importance.				
6-6-3	Conserver et améliorer la qualité des terrains existants ciblés (parcs de la Confédération, Georges-Saint-Pierre, de Kent) en ajoutant les caractéristiques suivantes selon le cas : terrains drainés, irrigués, clôturés et éclairés.			À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	500 000 \$
6-6-4	Transformer les terrains (Mackenzie-King, Van Horne) de mini soccer (7 joueurs) en terrains à 11 joueurs drainés, irrigués, clôturés et éclairés, selon le cas.			À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	500 000 \$

ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES			
	Dépenses Autres Sources	Économies sur investissements nécessaires identifiés	Commentaires
	500 000 \$		
	500 000 \$		



SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS PAR CHAPITRE			ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES		
No.	LES CHAPITRES	CA	Revenus	Dépenses	
				Fonctionnement (comprenant fonds imm.)	PTI (et surplus)
6-6-5	Changer la disposition des terrains de soccer au parc Gilbert-Layton de façon à ce que le grand terrain à 11 joueurs soit divisible au besoin en 2 terrains de mini soccer (7 joueurs). Améliorer la qualité des terrains et y ajouter les caractéristiques suivantes selon le cas : terrains drainés, irrigués, clôturés et éclairés.				500 000 \$
6-7	Réviser la politique de priorité d'attribution des terrains de soccer de l'arrondissement de manière à répondre plus adéquatement aux besoins des clubs et de la population, mais aussi à préserver la qualité des terrains.				
Baseball					
6-8	Créer un pôle de baseball au parc Loyola afin de regrouper les activités et concentrer la pratique organisée de ce sport pour ainsi maximiser les interventions de la Division des parcs et installations (en termes d'entretien) et contrôler l'accès à certains terrains (ajout de clôtures) de façon à préserver les surfaces de jeu. L'ouverture des terrains serait assurée par la Division des parcs et installations et par les clubs sportifs reconnus par l'arrondissement CDN-NDG. Ce pôle devrait être aménagé de façon à pouvoir accueillir des tournois d'envergure. En ce sens, il serait intéressant d'envisager l'acquisition de certains équipements spécialisés : tableau d'affichage, etc.			À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	À déterminer Majeurs (>1 000 000 \$)
6-8-1	Viser à mettre aux normes et maintenir en état au moins 4 terrains de balle de qualité éclairés, clôturés et drainés, selon le cas. (de Kent 1 et 2, Loyola 1 et 2).				À déterminer Importants (de 250 000 \$ à 1 000 000 \$)
6-8-2	Conserver et améliorer la qualité des terrains secondaires existants ciblés (Benny, Loyola, Nelson-Mandela, Notre-Dame-de-Grâce, William-Hurst) en ajoutant les caractéristiques suivantes selon le cas : terrains drainés, irrigués, clôturés et éclairés.			À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	À déterminer Majeurs (>1 000 000 \$)
6-8-3	Transformer les terrains de soccer ciblés à Loyola en terrains de baseball drainés, irrigués, clôturés et éclairés, selon le cas.		Comprises dans recommandation 6-8-1		
6-9	Voir recommandation générale 6b).				
6-10	Remplacer graduellement les équipements désuets des terrains de balle (bancs des joueurs, estrades, clôtures, etc.).			À déterminer Moyens (de 100 000 \$ à 250 000 \$) Annuels et récurrents	

ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES		
Dépenses Autres Sources	Économies sur investissements nécessaires identifiés	Commentaires
500 000 \$		Le cofinancement de ce projet (80 % par la ville-centre, 20 % par l'arrondissement) a déjà été approuvé pour Gilbert-Layton dans le cadre du Programme d'amélioration des aménagements dans les parcs de la Ville de Montréal pour 2010 et une demande sera déposée pour 2011.
À déterminer Majeurs (>1 000 000 \$)		
		Le cofinancement de ce projet (80 % par la ville-centre, 20 % par l'arrondissement) a déjà été approuvé pour le terrain principal du parc Loyola dans le cadre du Programme d'amélioration des aménagements dans les parcs de la Ville de Montréal.
À déterminer Majeurs Majeurs (>1 000 000 \$)		



SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS PAR CHAPITRE			ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES		
No.	LES CHAPITRES	CA	Revenus	Dépenses	
				Fonctionnement (comprenant fonds imm.)	PTI (et surplus)
6-11	Réaliser un projet pilote de conversion de certains avant-champs de terrains de balle en gazon.				À déterminer Moyens (de 100 000 \$ à 250 000 \$) Annuels et récurrents
6-12	Procéder au nivellement des terrains de balle prioritaires ciblés.			À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	
6-13	Améliorer le système de drainage de tous les terrains de balle qui le nécessitent.				À déterminer Moyens (de 100 000 \$ à 250 000 \$) Annuels et récurrents
6-14	Envisager la possibilité de concentrer la pratique de la balle molle sur les terrains de Kent et Nelson-Mandela pour maximiser leur utilisation et concentrer l'entretien sur ces terrains.				
Pétanque et bocce					
6-15	Évaluer le besoin et la possibilité d'aménager un terrain de pétanque au parc de Kent.				50 000 \$
6-16	Réaménager le terrain de bocce du parc William-Bowie.				60 000 \$
6-17	Installer un abri sur les terrains de bocce du parc Gilbert-Layton.				50 000 \$
6-18	Voir recommandation générale 6a).				
6-19	Voir recommandation générale 6b).				
6-20	Analyser la possibilité d'acquérir un jeu de bocce intérieur amovible à une allée pour un centre communautaire de l'arrondissement.				25 000 \$
Tennis					
6-21	Voir recommandation générale 6a).				
6-22	Voir recommandation générale 6b).				
6-23	Émonder fréquemment les érables situés à proximité des terrains de tennis de manière à limiter la quantité de samares (leurs graines) tombant sur les terrains.			À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	
6-24	Réaménager les toilettes du parc de Kent pour qu'elles soient accessibles à tous et sécuritaires.				comprises dans la recommandation 1-7

ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES			
	Dépenses Autres Sources	Économies sur investissements nécessaires identifiés	Commentaires
			Le cofinancement de ce projet (80 % par la ville-centre, 20 % par l'arrondissement) a déjà été approuvé pour le terrain principal du parc Loyola dans le cadre du Programme d'amélioration des aménagements dans les parcs de la Ville.
	50 000 \$		

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS PAR CHAPITRE			ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES		
No.	LES CHAPITRES	CA	Revenus	Dépenses	
				Fonctionnement (comprenant fonds imm.)	PTI (et surplus)
6-25	Demander une preuve de résidence aux usagers des terrains de tennis et établir un tarif supplémentaire pour les non-résidents de Montréal afin de préserver la qualité des terrains et leur accessibilité aux résidents de Montréal.		À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents		
Basketball et netball					
6-26	Évaluer le besoin d'un terrain de basketball extérieur pour le quartier NDG et analyser sa faisabilité (budget nécessaire) dans le parc de la Confédération.				50 000 \$
6-27	Voir recommandation générale 6a).				
6-28	Voir recommandation générale 6 b).				
6-29	Maintenir le budget alloué pour la surveillance et à l'animation de terrains de basketball et de netball et assurer le soutien nécessaire aux partenaires qui jouent un rôle essentiel pour préserver l'accessibilité à des installations de même qu'une pratique paisible et sécuritaire.				
6-30	S'assurer que les terrains de basketball et de netball sont éclairés et dégagés (s'assurer que les buissons ou arbres ne cachent pas les terrains). Une visite technique de la division des parcs et installations serait donc souhaitable au moins trois fois par saison pour vérifier l'état de l'équipement et la sécurité générale des lieux.				
Planches à roulettes					
6-31	Analyser la possibilité d'acquérir des modules de parc de planche à roulettes amovibles (budget nécessaire et repérage de lieux appropriés) afin d'aménager des installations mobiles pour pouvoir les déplacer d'une année à l'autre.			À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	125 000 \$
6-32	Voir recommandation générale 6a).				
6-33	Voir recommandation générale 6b).				
6-34	Analyser différentes options (activités dirigées, murales, etc.) et prendre des mesures pour contrôler la multiplication des graffitis et ainsi instaurer un climat propice à la culture de la planche à roulettes.			À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents
Piste d'athlétisme					
6-35	Remplacer ou réparer , selon l'avis d'experts, la surface de caoutchouc de la piste d'athlétisme au parc de Kent.				50 000 \$
6-36	Voir recommandation générale 6a).				

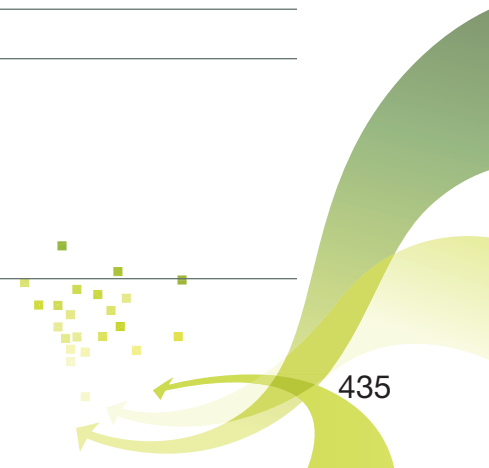
ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES			
	Dépenses Autres Sources	Économies sur investissements nécessaires identifiés	Commentaires
	50 000 \$	(100 000 \$)	Le cofinancement de ce projet (80 % par la ville-centre, 20 % par l'arrondissement) a déjà été approuvé dans le cadre du Programme d'amélioration des aménagements dans les parcs de la Ville.

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS PAR CHAPITRE			ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES		
No.	LES CHAPITRES	CA	Revenus	Dépenses	
				Fonctionnement (comprenant fonds imm.)	PTI (et surplus)
6-37	Voir recommandation générale 6b).				
6-38	Évaluer, dans le cadre d'un réaménagement du terrain de soccer au parc de la Confédération, les possibilités de remise en état de la piste d'athlétisme et prévoir y aménager un système d'éclairage pour permettre son utilisation le soir.				75 000 \$
LA CULTURE					
7-1	Améliorer l'accessibilité à la culture, notamment en :				
i)	développant une offre de service innovatrice qui tient compte de la diversité linguistique des résidents et du profil sociodémographique et ethnoculturel de l'arrondissement;		Comprise dans les recommandations 7-6i) et iii)	Comprise dans la recommandation 7-6 i)	
ii)	développant la desserte d'une nouvelle clientèle, plus précisément les adolescents, les jeunes adultes et les aînés;				
iii)	élaborant des moyens pour fidéliser la clientèle des lieux culturels;				
iv)	maintenant la valorisation des arts visuels par l'utilisation des salles d'exposition de l'actuelle maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce en complémentarité de celles du futur Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce;				
v)	réalisant un projet ou un événement culturel rassembleur, à l'échelle de l'arrondissement et propre à celui-ci, soutenu par une entreprise privée ou tout autre partenaire financier;	X	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	50 000 \$	
vi)	adhérant à l'objectif du Plan d'action 2007-2017 de la Ville qui vise à faire de l'art public une composante remarquable du paysage urbain et ainsi envisager la réalisation d'un projet emblématique d'art public sur le territoire de l'arrondissement en créant, avec l'appui du milieu des affaires et de la Ville-centre, un circuit d'art public dans le corridor reliant le futur Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce au parc Notre-Dame-de-Grâce, en passant par la rue Sherbrooke Ouest, et qui pourrait se traduire comme un pôle culturel dans ce quartier;	X			À déterminer Moyens (de 100 000 \$ à 250 000 \$) Annuels et récurrents
vii)	développant un circuit patrimonial dans le quartier de CDN pouvant être étendu à NDG afin de mettre en valeur le patrimoine bâti de ce secteur, et qui pourrait se traduire comme un pôle culturel dans ce quartier;	X			À déterminer Moyens (de 100 000 \$ à 250 000 \$) Annuels et récurrents

ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES			
	Dépenses Autres Sources	Économies sur investissements nécessaires identifiés	Commentaires
			L'estimation des dépenses de fonctionnement est limitée à celles de l'arrondissement. Des commandites privées et publiques seront nécessaires pour la réalisation d'un tel projet d'envergure.
	À déterminer Moyens (de 100 000 \$ à 250 000 \$) Annuels et récurrents		
	À déterminer Moyens (de 100 000 \$ à 250 000 \$) Annuels et récurrents		

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS PAR CHAPITRE			ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES		
No.	LES CHAPITRES	CA	Revenus	Dépenses	
				Fonctionnement (comprenant fonds imm.)	PTI (et surplus)
viii)	développant une programmation estivale dans les parcs et les chalets ou pavillons des parcs de l'arrondissement.	X		30 000 \$	
7-2	Développer des programmes de création, de production, de médiation et de diffusion culturelle, notamment en :				
i)	accueillant davantage d'artistes en résidence, particulièrement dans le domaine des nouvelles pratiques artistiques dans le futur Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce;		comprise dans la recommandation 7-6i)	comprise dans la recommandation 7-6i)	
ii)	tissant des relations plus étroites avec les acteurs culturels de l'arrondissement;				
iii)	consolidant et en ajoutant des activités de médiation culturelle dans l'arrondissement tout en y affectant une ressource spécifique;		comprise dans la recommandation 7-6i)	comprise dans la recommandation 7-6i)	
iv)	accueillant des productions de plus grande envergure dans le futur Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce;		comprise dans la recommandation 7-6i)	comprise dans la recommandation 7-6i)	
7-3	Susciter les échanges et la concertation avec les organismes partenaires, notamment en :				
i)	consolidant les protocoles d'ententes existants avec les différents organismes partenaires de l'arrondissement, tels que la CSDM, le Centre des arts Segal et le Centre culturel Empress Inc., tout en tentant d'établir de nouvelles collaborations avec d'autres partenaires culturels;	X			
ii)	créant un lieu de concertation culturelle ou autre type d'entité, dont l'objectif serait de favoriser la participation des membres de la communauté artistique dans le développement culturel de l'arrondissement;				
iii)	stimulant le réseautage entre les partenaires des milieux d'affaires et les intervenants culturels, scolaires et gouvernementaux.				
7-4	Améliorer les infrastructures et les équipements, notamment en :				
i)	réalisant le nouveau Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce, volet culturel, qui offrira des espaces de diffusion modernes et de qualité (salle multifonctionnelle de 180 sièges sur gradins rétractables et espaces d'exposition et d'animation), tout en présentant des conditions d'accessibilité supérieures à celles de l'actuelle maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce;	X	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	100 000 \$	2 000 000 \$

ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES			
	Dépenses Autres Sources	Économies sur investissements nécessaires identifiés	Commentaires
			L'estimation des dépenses de fonctionnement correspond à 2 événements dans 2 parcs différents de l'arrondissement.
	3 000 000 \$	(5 000 000 \$)	Le cadre financier est déjà concrétisé et ce projet est en voie de réalisation.



SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS PAR CHAPITRE			ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES		
No.	LES CHAPITRES	CA	Revenus	Dépenses	
				Fonctionnement (comprenant fonds imm.)	PTI (et surplus)
ii)	maintenant l'offre de service culturelle de la maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce en misant plus spécifiquement sur la complémentarité de la programmation du nouveau Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce en matière d'arts visuels (expositions, projections) et sur la disponibilité des installations et équipements pour le loisir culturel amateur;	X		100 000 \$	50 000 \$
iii)	poursuivant la mise aux normes des bâtiments et des équipements des maisons de la culture de Côte-des-Neiges et de Notre-Dame-de-Grâce au moyen du financement du programme « Forum des équipements culturels ».	X			40 000 \$
iv)	exploitant quelques chalets ou pavillons situés dans les parcs pour les transformer en lieux d'exposition et de médiation culturelle;	X	Voir les recommandations relatives aux bâtiments annexes de parcs aux chapitres « Centres » et « Parcs ».		
v)	envisageant l'acquisition d'une scène mobile pour la tenue de différents événements culturels et pour desservir la clientèle non rejointe dans différents secteurs enclavés de l'arrondissement;	X		Achat : de 75 000 \$ à 175 000 \$ Location : 15 000 \$ pour une semaine	
vi)	envisageant , avec les partenaires concernés, la possibilité de mettre aux normes certaines des salles de diffusion non professionnelles dans l'arrondissement et développer de nouvelles ententes.				
7-5	Promouvoir l'ensemble des activités et des événements culturels, notamment en :				
i)	améliorant l'usage du site Internet de l'arrondissement pour communiquer nos événements;			Comprise dans la recommandation 7-i)	
ii)	implantant des outils de communication et de diffusion pour la mise en valeur des lieux culturels, notamment à l'inauguration du Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce prévue en 2012;			Comprise dans la recommandation 7-6i)	
iii)	concevant un plan de communication pour l'ensemble du volet culturel qui relève de l'arrondissement.			comprise dans la recommandation 7-6i)	
7-6	Développer des stratégies pour le développement des ressources financières, notamment en :				
i)	demandant à la Ville-centre d'augmenter l'allocation budgétaire consentie à l'arrondissement pour la culture;		À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	300 000 \$	
ii)	évaluant les divers ajustements budgétaires pour offrir une programmation estivale (intérieure ou extérieure), la médiation culturelle et l'accueil d'artistes en résidence;			comprise dans la recommandation 7-6i)	

[illegible]

Dépenses

Autres

Sources

**Économies
sur investissements
nécessaires identifiés**

Commentaires

50 000 \$

(100 000 \$)

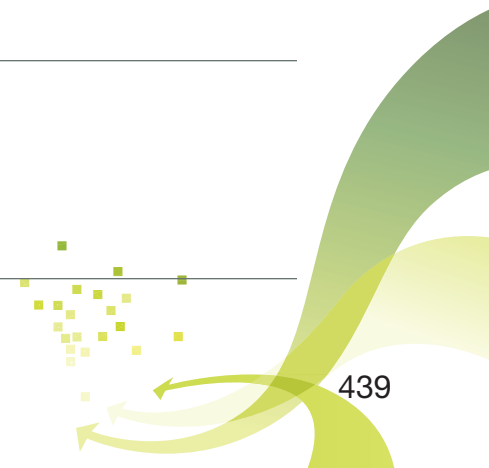
La DCLSDS devra obtenir le budget de fonctionnement nécessaire à la réalisation de cette recommandation.

60 000 \$

(100 000 \$)

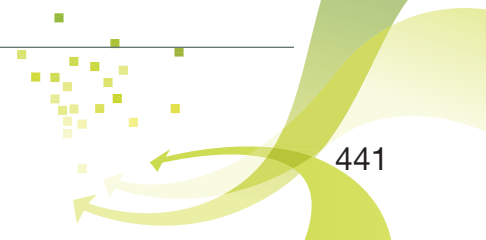
SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS PAR CHAPITRE			ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES		
No.	LES CHAPITRES	CA	Revenus	Dépenses	
				Fonctionnement (comprenant fonds imm.)	PTI (et surplus)
iii)	développant des stratégies pour diversifier les sources de financement en matière culturelle, notamment la tarification d'activités, la location d'espaces et la recherche de commandites.	X	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents		
LES BIBLIOTHÈQUES					
8-1	Concevoir un plan d'entretien et de mise aux normes de la bibliothèque de Notre-Dame-de-Grâce;				À déterminer Moyens (de 100 000 \$ à 250 000 \$) Annuels et récurrents
8-2	Produire des plans de réaffectation des espaces aux bibliothèques de Côte-des-Neiges et Interculturelle et en y intégrant notamment des équipements à la fine pointe de la technologie, dont la technologie RFID [Radio Frequency Identification] qui permettront de désengorger le comptoir en automatisant une partie des transactions, de trier automatiquement les retours de document et de rationaliser certaines opérations et en maintenant l'offre de service. Le Réseau des bibliothèques publiques de Montréal prévoit d'ailleurs introduire des puces électroniques et installer des bornes auto-prêt et des chutes à livres intelligentes dans l'ensemble des bibliothèques publiques de Montréal d'ici 2012;	X		(200 000 \$)	600 000 \$
8-3	Réaliser le nouveau Centre culturel Notre-Dame-de-Grâce, volet bibliothèque, qui offrira une superficie de 3 000 mètres carrés permettant l'acquisition d'une nouvelle collection et la tenue d'activités variées;	X	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	1 500 000 \$	3 200 000 \$
8-4	Entreprendre des discussions avec certains ministères du gouvernement du Québec qui sont intéressés à utiliser des espaces dans les bibliothèques municipales pour la prestation de services en matière d'emploi, d'immigration et de commerce et analyser les possibilités d'intégration de tels services ainsi que les revenus potentiels que pourrait générer la location des espaces nécessaires;	X	À déterminer Moyens (de 50 000 \$ à 250 000 \$) Annuels et récurrents	À déterminer Moyens (de 50 000 \$ à 250 000 \$) Annuels et récurrents	Voir la recommandation 8-2
8-5	Analyser l'offre de service des bibliothèques de Notre-Dame-de-Grâce, de Côte-des-Neiges et Interculturelle et en assurer la cohérence avec les besoins des usagers et le portrait socio-démographique de leur zone de desserte;				

ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES			
	Dépenses Autres Sources	Économies sur investissements nécessaires identifiés	Commentaires
	À déterminer Moyens (de 100 000 \$ à 250 000 \$) Annuels et récurrents	(250 000 \$)	
	700 000 \$	(300 000 \$)	
	12 800 000 \$	(16 000 000 \$)	Le cadre financier est déjà concrétisé et ce projet est en voie de réalisation.



SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS PAR CHAPITRE			ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES		
No.	LES CHAPITRES	CA	Revenus	Dépenses	
				Fonctionnement (comprenant fonds imm.)	PTI (et surplus)
8-6	Analyser l'aménagement, sous différentes formes, de points de services supplémentaires à moyen terme afin d'augmenter la superficie affectée aux services des bibliothèques et de mieux répondre aux besoins de la population. Ces points de services devront se trouver dans les zones éloignées des bibliothèques et, de surcroît, défavorisées, tel le secteur situé près du métro Namur (quartier Côte-des-Neiges) et de Walkley (quartier Notre-Dame-de-Grâce);	X	À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	À déterminer Moyens (de 50 000 \$ à 250 000 \$) Annuels et récurrents	À déterminer Importants (de 250 000 \$ à 1 000 000 \$)
8-7	Réévaluer les horaires d'ouverture des bibliothèques de l'arrondissement et les modifier, le cas échéant, afin d'optimiser les services en fonction de la fréquentation et d'y améliorer l'efficacité des activités tout en s'assurant de maintenir le nombre d'heures d'ouverture de chacune des bibliothèques à 53 heures par semaine, conformément à la norme en cette matière;	X		À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	
8-8	Accroître le nombre de livres par habitant et le nombre de documents multimédias;		À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents		
8-9	Développer les ressources électroniques et accroître leur utilisation. Cette recommandation est en concordance avec l'action 6 du Réseau des bibliothèques publiques de Montréal;				
8-10	Élaborer une politique d'élargissement et une politique de développement des collections (livres, documents multimédias, etc.) en lien avec les particularités ou la vocation de chacune des bibliothèques et de leurs clientèles respectives.	X			
8-11	Évaluer et poursuivre le développement de la collection sur divers supports, tout en intégrant les nouveaux supports électroniques (jeux vidéo, livrels, ou e-books, etc.). Cette recommandation est en concordance avec l'action 6 du Réseau des bibliothèques publiques de Montréal;				
8-12	Poursuivre le développement des collections multilingues pour respecter les divers groupes culturels de l'arrondissement et envisager d'ajouter d'autres langues;				
8-13	Améliorer la collection de romans en langue anglaise;				
8-14	Améliorer la mise en valeur des collections;				
8-15	Améliorer l'offre de services de base, notamment les différents outils technologiques mis à la disposition de la population tels que les postes Internet et de bureautique;	X			
8-16	Accroître la participation de toutes les bibliothèques aux programmes du Réseau, pour que l'ensemble de la population de l'arrondissement, peu importe l'âge, le sexe ou l'origine ethnique, puisse y participer;			À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	

ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES			
	Dépenses Autres Sources	Économies sur investissements nécessaires identifiés	Commentaires
	À déterminer Importants (de 250 000 \$ à 1 000 000 \$)		
	À déterminer Importants (de 250 000 \$ à 1 000 000 \$)		
	À déterminer Importants (de 250 000 \$ à 1 000 000 \$)		
	À déterminer Importants (de 250 000 \$ à 1 000 000 \$)		
	À déterminer Moyens (de 50 000 \$ à 250 000 \$)		



SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS PAR CHAPITRE			ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES		
No.	LES CHAPITRES	CA	Revenus	Dépenses	
				Fonctionnement (comprenant fonds imm.)	PTI (et surplus)
8-17	Améliorer la collaboration entre les quatre bibliothèques pour le développement d'activités afin de renforcer notre réseau local et d'y assurer cohérence et complémentarité;				
8-18	Poursuivre le développement local d'activités, car il répond aux clientèles et à leurs besoins, qui sont très différents selon les quartiers de l'arrondissement, et permet aussi une programmation diversifiée;			À déterminer Mineurs (< 50 000 \$) Annuels et récurrents	
8-19	Élaborer des activités ou animations bilingues pour rejoindre la population anglophone, tout en préservant la francité des bibliothèques;				
8-20	Concevoir un plan de communication et mettre en place des moyens pour promouvoir les activités des bibliothèques;			15 000 \$	
8-21	Promouvoir le projet « Bibliothèques Hors les murs » auprès de la Direction des bibliothèques centrales ou autres bailleurs de fonds pour le financer, mieux couvrir le territoire et le bonifier grâce à l'augmentation des ressources qui y sont consacrées;			50 000 \$	
8-22	Analyser la possibilité d'élaborer des programmes hors les murs pour la clientèle aînée;			50 000 \$	
8-23	Collaborer avec les institutions publiques et privées ou les promoteurs d'événements publics et maximiser l'utilisation des installations municipales (parcs, patageoires, etc.) pour la médiation;				
8-24	Promouvoir , auprès des différents organismes de l'arrondissement, les avantages de l'abonnement aux bibliothèques pour accroître leur présence dans notre réseau local et diversifier les types de clientèles rejointes;				
8-25	Rédiger des demandes à soumettre à la direction associée des bibliothèques afin d'obtenir une juste compensation en vue d'accroître les ressources nécessaires aux nouveaux services mis en place par le Réseau, notamment les réservations pour les prêts de document et le retour universel de ceux-ci;			180 000 \$	
8-26	Représenter l'arrondissement auprès de la direction associée des bibliothèques afin de réexaminer les règles d'utilisation du service de réservation pour mieux encadrer son utilisation par les usagers et ainsi réduire la pression sur les opérations dans les bibliothèques locales;				
8-27	Promouvoir le réseau local des bibliothèques en misant sur la complémentarité des collections et des services en vue de contrer la disparité de leurs taux de fréquentation, plus particulièrement des deux principaux quartiers de l'arrondissement;				

[illegible]

Dépenses

Autres

Sources

**sur investissements
nécessaires identifiés**

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS PAR CHAPITRE			ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES		
No.	LES CHAPITRES	CA	Revenus	Dépenses	
				Fonctionnement (comprenant fonds imm.)	PTI (et surplus)
8-28	Accroître la visibilité des bibliothèques auprès des non-utilisateurs, notamment grâce à la médiation (programme hors les murs) et des partenariats avec des organismes ou institutions permettant d'atteindre les non-utilisateurs;				
8-29	Déposer un argumentaire auprès de la Ville-centre dans le cadre des processus budgétaires afin que soient apportées les corrections nécessaires au budget de l'arrondissement pour obtenir les allocations requises pour le maintien des services actuels dans ses bibliothèques et pour l'intégration de nouvelles technologies;			275 000 \$	
8-30	Déposer un argumentaire auprès de la Ville-centre dans le cadre des processus budgétaires afin que soient allouées, au budget de l'arrondissement, les sommes nécessaires à l'exploitation et au fonctionnement du futur Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce, tout particulièrement la bibliothèque Benny.			Voir la recommandation 8-3	

ESTIMATION DES IMPACTS BUDGÉTAIRES			
	Dépenses Autres Sources	Économies sur investissements nécessaires identifiés	Commentaires
	700 000 \$		



CONCLUSION

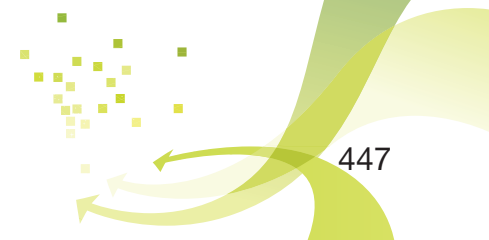


CONCLUSION

A priori, soulignons que la véritable conclusion au présent Plan directeur se trouve à son dernier chapitre et est constituée essentiellement de l'ensemble des recommandations qui y sont formulées. L'objectif principal du Plan directeur était d'arriver à établir une série d'objectifs communs à l'ensemble des intervenants, qu'ils soient fonctionnaires, citoyens, organismes, institutions ou corporations privées, qui détermine le chemin à parcourir en matière de culture, de sport et de loisir au cours des 10 prochaines années. Des objectifs tracés par tous et au bénéfice de tous, mais surtout à celui des générations qui nous suivront. Un coup d'œil sur le chapitre 9 nous permet de constater que ce premier pas a été franchi mais, en même temps, que l'atteinte de chacun de ces objectifs que sont les recommandations requerra de nombreuses heures de travail au cours des années.

La concrétisation des recommandations mentionnées au Plan directeur ne pourra être réalisée que par une mise en commun de la volonté, des efforts et de l'imagination de tous les acteurs appelés à y participer. Il serait également utopique de croire que les efforts requis pour y arriver sont exempts de heurts et d'embûches. Rappelons que ces recommandations ont été formulées à la suite d'une longue démarche, mais également dans un cadre précis exprimé au préalable dans les prémisses et valeurs sur lesquels reposent le Plan directeur. La mise en œuvre des recommandations suppose donc de nombreuses discussions, des confrontations d'opinions, des compromis, mais surtout de l'imagination, de la créativité et de l'ouverture.

Le Plan directeur est d'abord et avant tout un outil de planification qui devrait permettre à l'ensemble des acteurs concernés d'orienter leurs actions en fonction d'objectifs précis au cours des 10 prochaines années. Certaines des recommandations permettront également à l'arrondissement CDN—NDG de réagir rapidement, pour soumettre des projets, lors de la mise en œuvre de programmes de subventions émanant des différents paliers de gouvernement. De plus, rappelons qu'il ne s'agit pas d'un outil statique figé dans le temps. Il est nécessaire qu'une projection d'objectifs étalée sur une décennie puisse demeurer vivante et évoluer en fonction de tout changement qui peut survenir sur une telle période de temps. Ainsi, par exemple, plusieurs projets de développement importants viendront affecter le paysage de l'arrondissement CDN—NDG au cours des prochaines années tels que le développement du secteur Namur—Jean-Talon, le développement du secteur de Blue Bonnet, l'implantation du CUSUM, la revitalisation de la portion de la rue Sherbrooke située à l'ouest du boulevard Décarie ainsi que la revitalisation du boulevard Décarie lui-même, entre les rues Queen-Mary et Jean-Talon. Le paysage urbain et la composition démographique de l'arrondissement CDN—NDG seront fort probablement remodelés par la réalisation de tous ces futurs projets. Inévitablement, ces changements viendront affecter la planification en matière de service de culture, de sport et de loisir qui a été réalisée aujourd'hui. Ainsi, certains chapitres du Plan directeur, ou même le Plan directeur dans son ensemble, devront nécessairement être remaniés, modulés ou remplacés lorsque l'impact de ces projets pourra être mieux cerné.



Dans un tel contexte, il est donc important de soulever la nécessité d'établir un mécanisme de suivi et d'information relatif aux étapes qui suivront le dépôt du Plan directeur au conseil d'arrondissement. Il s'agit, en fait, de la première mission sur laquelle devront se pencher les responsables de la mise en œuvre de ce Plan directeur. Le Plan directeur ne peut demeurer vivant s'il tombe dans l'oubli et n'interpelle pas la population, les organismes, les institutions et autres acteurs concernés dans les prochaines étapes. Le défi sera donc de susciter l'intérêt de tous afin de faire de ce Plan directeur un outil évolutif qui se traduira par une série de réussites annuelles au bénéfice de l'ensemble de la population.

Plusieurs personnes ou groupes ont participé aux différentes étapes qui ont caractérisé la démarche pour arriver à produire le Plan directeur. Il est donc juste que les responsables du Plan directeur rétroagissent auprès de ces intervenants dans le cadre du processus de suivi. Une synthèse des différentes interventions a été publiée sur le site Internet de l'arrondissement CDN—NDG mais tous les textes ou autres communications transmis à la DCSLDS au cours de l'ensemble du processus démocratique entamé il y a trois ans ont été conservés et seront réutilisés au moment opportun dans le processus de réalisation des recommandations spécifiques auxquelles ces textes se rapportent.

BIBLIOGRAPHIE

Arrondissement de Côte-de-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.
Plan d'action Famille http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARR_CDN_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PLAN_ACTION_FAMILLE.PDF (visité le 8 septembre 2010).

Arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.
Plan stratégique de développement durable de CDN—NDG. Direction de la Culture, des Sports, des Loisirs et du développement social.

Arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.
Portrait et perspectives de développement des bibliothèques de l'arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce - Ville de Montréal, Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.

Arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.
Priorité d'attribution des terrains sportifs. Direction de la Culture, des Sports, des Loisirs et du développement social.

Arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, 2008. *Résumé des rencontres avec les associations sportives*. Direction de la Culture, des Sports, des Loisirs et du développement social, automne 2008.

ArtExpert - *Diagnostic du réseau municipal de diffusion culturelle* Accès Culture Montréal, 2009 <http://artexpert.ca/diagnostic-du-reseau-acces-culture-de-la-ville-de-montreal.html>

ArtExpert - *Portrait de la situation générale en matière d'activités culturelles dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce*, 2008.

ArtExpert - *Réalisation d'un portrait de la situation générale en matière d'activités culturelles dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce*, septembre 2008.

Association régionale de soccer Concordia, « Membership 2009 ».

Charron, Claude, 1979. *On a un mon monde à recréer - Livre blanc sur le loisir au Québec*, Québec, Haut commissariat à la jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, Québec. 1979.

Gionet, Luc, 2005. *Guide d'entretien des terrains de soccer extérieurs*. Ville de Montréal. <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=751> (visité le 8 septembre 2010).

Gouvernement du Canada, 2006. *Population selon la langue parlée le plus souvent à la maison*. Statistique Canada.

Gouvernement du Canada. Statistique Canada, recensement 2006.

Gouvernement du Québec, 1996. *Cadre d'intervention gouvernemental en matière de loisir et de sport*. <http://www.urls-montreal.qc.ca/FichiersUpload/Pages/fichiers/Cadreintervention.pdf>.

Gouvernement du Québec, 2008. *Plan stratégique 2008-2011*. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/plan-strategique-08-11.pdf> (visité le 8 septembre 2010).

Gouvernement du Québec, 2010. *Règlement sur la sécurité dans les bains publics*. Loi sur la sécurité dans les édifices publics (L.R.Q., c. S-3, a. 39), http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/S_3/S3R3.html (visité le 8 septembre 2010).

Gouvernement du Québec, 1998. *Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone*, L.R.Q., c. Q-2, r. 23.1, D.812-93. *Lois sur la Qualité de l'Environnement*, <http://www2.gouv.qc.ca/entreprises/portail/quebec/gerer?lang=fr&g=gerer&sg=&t=o&e=178392098:1730488306:1919532965> (visité le 8 septembre 2010).

Portrait de l'évolution socio-démographique de l'arrondissement CDN-NDG 2001-2006.

Pour des bibliothèques québécoises de qualité, guide à l'usage des bibliothèques publiques. Montréal, ASTED. Bibliothèque de CDN, 025.19747 P. Bibliothèque Nationale du Québec – Grande Bibliothèque - 025.1974714 P8771, 1996.

Profils des bibliothèques publiques de Montréal et de la population montréalaise - Ville de Montréal, Direction associée des bibliothèques, Direction du développement culturel, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle, novembre 2009, p. 6. - Document interne seulement.

Rapport d'utilisation des terrains de balle, Association des sports de balle de Montréal.

Rapport d'utilisation des terrains de balle sur le territoire Montréal-Concordia, saison 2008.

Secrétariat de l'ozone, 1997. *Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone*. Programme des Nations Unies pour l'environnement - PNUE, Montréal 1997 www.unep.org/ozone/pdfs/Montreal-Protocol-Booklet-fr.doc (visité le 8 septembre 2010).

Ville de Montréal. Bibliothèque Benny - Ville de Montréal - Arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=4296,5622887&_dad=portal&_schema=PORTAL>

Ville de Montréal. Bibliothèque de Côte-des-Neiges - Ville de Montréal - Arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=4276,5623059&_dad=portal&_schema=PORTAL§ion=accueil&lieu=

Ville de Montréal. Bibliothèque de Notre-Dame-de-Grâce - Ville de Montréal - Arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=4276,5623059&_dad=portal&_schema=PORTAL§ion=accueil&lieu=35.

Ville de Montréal. Bibliothèque Interculturelle - Ville de Montréal - Arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=4276,5623059&_dad=portal&_schema=PORTAL§ion=accueil&lieu=7

Ville de Montréal. *Charte de la Ville Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4)*. <http://www.canlii.org/fr/qc/legis/lois/lrq-c-c-11.4/derniere/lrq-c-c-11.4.html>

Ville de Montréal, 2006. *Charte montréalaise des droits et responsabilités*. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/charte_mtl_fr/media/documents/charte_droits_fr.pdf

Ville de Montréal, 2006. *Diagnostic des bibliothèques municipales de l'agglomération et de la Ville de Montréal*. Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle. Direction du développement culturel et des bibliothèques. Division planification et développement du réseau des bibliothèques, - Actualisé - Données 2004 -, mai 2006, 75 pages.

Ville de Montréal. *Évaluation qualitative de terrain de soccer - Lexique - Caractéristiques qualitatives du terrain*. Services des parcs, des espaces verts, des sports et des loisirs. feuillet d'inventaire.

Ville de Montréal, 2010. *Montréal, Métropole culturelle, Politique de développement culturelle de la Ville de Montréal 2005-2015*. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/culture_Fr/media/documents/Mtl_metropole_culturelle.pdf (visité le 8 septembre 2010).

Ville de Montréal, 2008. *Politique familiale 2008*, ISBN 978-2-7647-0761-6, p. 27.

Ville de Montréal. *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise, Phase 2007-2009*. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/dev_durable_fr/media/documents/PSDD_2007-2009F.pdf (visité le 8 septembre 2010).

Ville de Montréal, 2004. *Règlement sur les halocarbures -R.R.Q., c. Q-2, r. 15.1*. Service de la qualité de l'atmosphère, Direction des politiques de l'air, Avril 2005.

Ville de Montréal, 2007. *Rendez-vous novembre 2007 - Montréal, Métropole culturelle - Plan d'action*. http://montrealmetropoleculturelle.org/portal/page?_pageid=5017,15631571&_dad=portal&_schema=PORTAL

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUE

Tableau 1-1	Centres de l'arrondissement CDN—NDG et autres édifices utilisés dans l'offre de service en sport et loisir	37
Tableau 1-2	Centres de l'arrondissement CDN—NDG – Modes de gestion (le tableau exclut les écoles).....	41
Tableau 1-3	Inventaire des centres communautaires, centres de loisir et centres sportifs de l'arrondissement CDN—NDG.....	44
Tableau 1-4	Indicateur témoin pour l'ensemble des centres municipaux ou loués – clientèle des 5 à 19 ans...	47
Tableau 1-5	Indicateur témoin des centres municipaux ou loués – Population totale.....	49
Tableau 1-6	Écart entre les indicateurs de l'arrondissement CDN—NDG et l'indicateur témoin pour les centres de loisir et communautaires et les centres sportifs – Clientèle des 5 à 19 ans.....	50
Tableau 1-7	Écart entre les indicateurs de l'arrondissement CDN—NDG et l'indicateur témoin pour les centres de loisir et communautaires et les centres sportifs – Population totale.....	51
Tableau 1-8	Les gymnases (centres municipaux et écoles) utilisés ou qui pourraient être utilisés dans l'offre de service du quartier de CDN	59
Tableau 2-1	Fiche technique des deux arénas municipaux de l'arrondissement CDN—NDG	106
Tableau 2-2	Résultat de l'audit des ouvrages par SNC-Lavalin	107
Tableau 2-3	Commentaires sur les infrastructures et les équipements des arénas Doug-Harvey et Bill-Durnan	108
Tableau 2-4	Offre concurrentielle aux arénas Doug-Harvey et Bill-Durnan.....	110
Tableau 2-5	Inventaire des patinoires extérieures de l'arrondissement CDN—NDG.....	112
Tableau 2-6	Utilisation du temps de la surface de jeu des arénas Doug-Harvey et Bill-Durnan	114
Tableau 2-7	Évolution du nombre de joueurs inscrits à des programmes conçus spécifiquement par Hockey Québec pour les hockeyeurs et hockeyeuses du secteur « initiation » (prénovice, novice et atome)	116
Tableau 2-8	Évolution des inscriptions des joueurs de 3 à 21 ans (du niveau prénovice au niveau junior) dans l'arrondissement CDN—NDG	116
Tableau 2-9	Évolution des inscriptions au Club de patinage artistique de Montréal.....	117

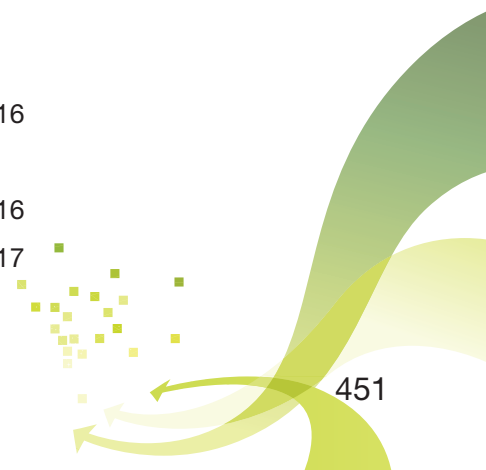


Tableau 2-10	Indicateur témoin pour les arénas municipaux seulement	119
Tableau 2-11	Indicateur témoin pour l'ensemble des arénas du territoire	120
Tableau 2-12	Écart pondéré par rapport à l'indicateur témoin – Arénas municipaux	121
Tableau 2-13	Écart pondéré par rapport à l'indicateur témoin – Ensemble des arénas du territoire	122
Tableau 2-14	Indicateur témoin pour les patinoires extérieures.....	123
Tableau 2-15	Écart pondéré par rapport à l'indicateur témoin – Patinoires extérieures.....	124
Tableau 3-1	Inventaire des installations aquatiques pour le territoire de CDN—NDG.....	132
Tableau 3-2	Portait de l'offre de service – installations aquatiques intérieures – Année 2009	146
Tableau 3-3	Portrait de l'offre de service - installations aquatiques extérieures – Été 2009	147
Tableau 3-4	Fréquentation des piscines intérieures – Année 2009	148
Tableau 3-5	Fréquentation des piscines extérieures – Été 2009	149
Tableau 3-6	Offre concurrentielle et opportunités de développement - piscines intérieures.....	150
Tableau 3-7	Indicateur témoin pour les piscines municipales intérieures seulement.....	151
Tableau 3-8	Indicateur témoin pour l'ensemble des piscines intérieures du territoire	152
Tableau 3-9	Écart pondéré par rapport à l'indicateur témoin – piscines intérieures municipales	153
Tableau 3-10	Écart pondéré par rapport à l'indicateur témoin – Ensemble des piscines intérieures du territoire	154
Tableau 3-11	Indicateur témoin pour les piscines extérieures	155
Tableau 3-12	Écart pondéré par rapport à l'indicateur témoin – Piscines extérieures	156
Tableau 3-13	Indicateur témoin pour les pataugeoires.....	157
Tableau 3-14	Écart pondéré par rapport à l'indicateur témoin – Pataugeoires.....	157
Tableau 3-15	Indicateur témoin pour les jeux d'eau	158
Tableau 3-16	Écart pondéré par rapport à l'indicateur témoin – Jeux d'eau	158
Tableau 3-17	Sommaire de l'offre aquatique (ancienne et nouvelle structures)	165
Tableau 4-1	Les parcs du quartier de CDN utilisés dans l'offre de service de la DCSLDS et de ses partenaires (ne tient pas compte des terrains sportifs)	169
Tableau 4-2	Les parcs du quartier de NDG utilisés dans l'offre de service de la DCSLDS et de ses partenaires (ne tient pas compte des terrains sportifs)	170

Tableau 4-3	Cumulatif des deux quartiers de l'arrondissement CDN—NDG (ne tient pas compte des terrains sportifs)	170
Tableau 4-4	Les parcs de CDN - Vocations et dessertes.....	171
Tableau 4-5	Les parcs de NDG - Vocations et dessertes	172
Tableau 4-6	Cumulatif des deux quartiers de l'arrondissement - Vocations et dessertes.....	173
Tableau 4-7	Demandes d'événements traités pour la période 2007-2009.....	178
Tableau 4-8	Événements tenus par parc en regard de chaque type d'événement et progression 2007-2009...	179
Tableau 5-1	Réseau des jardins communautaires de l'arrondissement CDN—NDG	232
Tableau 5-2	Réseau des jardins collectifs de l'arrondissement CDN—NDG.....	233
Tableau 5-3	Toits verts de l'arrondissement CDN—NDG.....	234
Tableau 5-4	Jardins de fleurs de l'arrondissement CDN—NDG.....	234
Tableau 5-5	Jardins communautaires - Inscriptions et fréquentations 2009	236
Tableau 5-6	Liste d'attente par jardin communautaire	236
Tableau 5-7	Normes de desserte en termes de quantité et d'accessibilité des jardins communautaires (exclusivement)	237
Tableau 5-8	Normes de desserte en termes de quantité et d'accessibilité des jardins collectifs	237
Tableau 5-9	Normes de dessertes en termes de quantité et d'accessibilité des jardins communautaires et collectifs.....	238
Tableau 5-10	Normes de desserte en termes de quantité et d'accessibilité des jardins communautaires de l'ensemble de la Ville.....	239
Tableau 5-11	Représentativité des groupes d'âge des jardiniers par jardin.....	244
Tableau 5-12	Synthèse de l'évaluation des jardins	245
Tableau 5-13	Recommandations quant aux aménagements physiques	245
Tableau 6-1	Les terrains de soccer utilisés l'arrondissement CDN—NDG en 2009	254
Tableau 6-2	Les terrains de balle utilisés par l'arrondissement CDN—NDG en 2009	255
Tableau 6-3	Terrains de bocce et de pétanque utilisés par l'arrondissement CDN—NDG en 2009.....	256
Tableau 6-4	Terrains de tennis de l'arrondissement CDN—NDG	257
Tableau 6-5	Terrains de basket-ball et de netball de l'arrondissement CDN—NDG	258

Graphique 6-1 Répartition des principaux groupes d'âges par quartier	261
Tableau 6-6 Inscriptions 2009 - Clubs de soccer de CDN et de NDG	262
Tableau 6-7 Évolution des inscriptions - clubs de soccer NDG et CDN	263
Tableau 6-8 Utilisation des terrains de l'Université Concordia.....	265
Tableau 6-9 Utilisation des plateaux du CEPSUM de l'Université de Montréal selon l'entente signée avec la Ville	266
Tableau 6-10 Utilisation des plateaux sportifs en 2009 selon le niveau des joueurs – Soccer	267
Tableau 6-11 Sommaire des travaux réalisés et des sommes investies depuis 2007	268
Tableau 6-12 Portrait sommaire de l'entretien des surfaces de soccer	270
Tableau 6-13 Évaluation 2009 des terrains de soccer	272
Tableau 6-14 Normes d'utilisation des terrains de soccer en fonction du type de surface.....	273
Tableau 6-15 Utilisation des terrains sportifs pour l'année 2009 – Soccer	274
Tableau 6-16 Indicateur témoin pour l'ensemble des terrains de soccer situés sur le territoire de l'arrondissement CDN—NDG.....	275
Tableau 6-17 Écart entre les indicateurs de l'arrondissement CDN—NDG et l'indicateur témoin	276
Tableau 6-18 Portrait des terrains de soccer après réaménagement	281
Tableau 6-19 Inventaire des terrains de soccer après réaménagement.....	286
Tableau 6-20 Potentiel global d'heures d'utilisation des terrains de soccer après réaménagement.....	287
Tableau 6-21 Évolution des inscriptions 2008-2009 – Ligue de baseball mineur de NDG	289
Tableau 6-22 Évolution des inscriptions 2007-2009 – Balle molle	289
Tableau 6-23 Utilisation des plateaux sportifs 2009 - Baseball/Balle molle.....	289
Tableau 6-24 Investissements réalisés par l'arrondissement CDN—NDG sur les terrains depuis 2006	290
Tableau 6-25 Utilisation des plateaux sportifs 2009 - Baseball/Balle molle.....	291
Tableau 6-26 Indicateur témoin pour l'ensemble des terrains de balle situés sur le territoire de l'arrondissement CDN—NDG.....	292
Tableau 6-27 Écart entre les indicateurs de l'arrondissement CDN—NDG et l'indicateur témoin	293
Tableau 6-28 Portrait des terrains après réaménagement.....	296
■ Tableau 6-29 Inventaire des terrains de balle après réaménagement.....	301

Tableau 6-30	Potentiel global d'heures d'utilisation des terrains de balle après réaménagement.....	302
Tableau 6-31	Utilisation des plateaux sportifs 2009 - BOCCE et PÉTANQUE	303
Tableau 6-32	Investissements pour les terrains de bocce et de pétanque depuis 2007.....	305
Tableau 6-33	Indicateur témoin pour l'ensemble des terrains de bocce et pétanque de l'arrondissement CDN—NDG	307
Tableau 6-34	Écart entre l'indicateur de l'arrondissement CDN—NDG et l'indicateur témoin.....	307
Tableau 6-35	Portrait des terrains après réaménagement	309
Tableau 6-36	Utilisation des plateaux sportifs 2002-2009 - Tennis.....	312
Tableau 6-37	Tarifs 2009 pour l'utilisation des terrains de tennis	314
Tableau 6-38	Indicateur témoin pour l'ensemble des terrains de tennis municipaux.....	315
Tableau 6-39	Écart entre l'indicateur de l'arrondissement CDN—NDG et l'indicateur témoin.....	315
Tableau 6-40	Portrait des terrains de tennis	317
Tableau 6-41	Plateaux sportifs utilisés en 2009 – Basket-ball/Netball.....	319
Tableau 6-42	Travaux réalisés et sommes investies par l'arrondissement CDN—NDG sur les terrains de basket-ball depuis 2005.....	321
Tableau 6-43	Indicateur témoin pour l'ensemble des terrains de basket-ball et de netball municipaux.....	322
Tableau 6-44	Écart entre l'indicateur de l'arrondissement CDN—NDG et l'indicateur témoin.....	323
Tableau 6-45	Portrait des terrains de basket-ball et de netball après réaménagement.....	325
Tableau 6-46	Nombre d'utilisateurs du parc de planche à roulettes Benny de 2004 à 2009.....	327
Tableau 6-47	Portrait du parc de planche à roulettes	330
Tableau 6-48	Portrait des pistes d'athlétisme après réaménagement	333
Tableau 7-1	Activités de diffusion 2008 - NDG	339
Tableau 7-2	Activités de diffusion 2009 - NDG	340
Tableau 7-3	Activités de diffusion 2008 - CDN	342
Tableau 7-4	Activités de diffusion 2009 - CDN	343
Tableau 7-5	Activités de médiation et participation 2008-2009	346
Tableau 7-6	Budget de fonctionnement annuel des deux maisons de la culture en 2010	350
Tableau 8-1	Bibliothèques de l'arrondissement CDN—NDG.....	363

Tableau 8-2	Nombre de documents selon leur support.....	365
Tableau 8-3	Diversité des documents (supports et collections).....	366
Tableau 8-4	Participation des bibliothèques aux programmes du réseau	369
Tableau 8-5	Fréquentation aux activités des bibliothèques en 2009	372
Tableau 8-6	Nombre d'abonnés actifs au 31 décembre 2008	375
Tableau 8-7	Nombre d'emprunteurs au 31 décembre 2008.....	375
Tableau 8-8	Nouveaux abonnés	376
Tableau 8-9	Abonnements d'organismes.....	377
Tableau 8-10	Les prêts et retours effectués par chacune des bibliothèques.....	378
Tableau 8-11	Transactions effectuées par bibliothèque selon la provenance des usagers (2009)	378
Tableau 8-12	Transactions des bibliothèques de l'arrondissement CDN—NDG par le Réseau (2009)	380
Tableau 8-13	Réservations de documents des bibliothèques de l'arrondissement CDN—NDG (2008-2009)	381
Tableau 8-14	Population desservie dans un rayon de 1,5 km	384
Tableau 8-15	Population desservie dans un rayon variable	384
Tableau 8-16	Budget de fonctionnement annuel des bibliothèques en 2010	385